

Certificat « Exploitation de Haute Valeur Environnementale »

Attribuée à

EARL DOMAINE BRUNET NICOLAS 12 RUE DE LA CROIX MARIOTTE 37210 VOUVRAY N° SIRET : 50991562500016

Conformément aux articles D.617-4, et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime, Bureau Veritas Certification France SAS certifie que l'exploitation agricole susmentionnée a été évaluée et jugée conforme au

référentiel de certification environnementale des exploitations agricoles, et au plan de contrôle niveau 3A

Certificat n° FR 062937

Date de début de validité de la Certification : 08/12/2020 Date de fin de validité de la Certification : 07/12/2023

Pour vérifier la validité du certificat appelez au : + 33(0) 475611300

Bureau Veritas Certification France est agréé pour la certification environnementale des exploitations agricoles selon la décision du 16 février 2012 (JORF du 22 février 2012), renouvelée.

La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées à l'article D.617-10 du code rural et de la pêche maritime. Le certificat, propriété de l'organisme certificateur, doit lui être restitué sur simple demande. Seul l'original signé de ce certificat est valable.

Paris La Défense, le 08/12/2020 Pour le Directeur Général, Laurent Croguennec

